Élections ordinales : Paroles, paroles…

Compte Test - 2023-02-05 17:51:10 - Vu sur pharmacie.ma

Les réseaux sociaux se sont enflammés ces derniers jours, particulièrement depuis que les pharmaciens ont appris que le projet de régionalisation des Conseils de l'Ordre allait être discuté au Parlement. Le débat s'est poursuivi à travers les médias, à l'image de la chaîne radiophonique Luxe Radio qui a consacré son émission «Avec ou sans parure» du mercredi dernier à la régionalisation des Conseils de l'Ordre et aux dysfonctionnements qui les affectent. Pour traiter un tel sujet, les organisateurs de cette émission ont invité les représentants de la profession, mais seuls trois pharmaciens ont pris part à cette émission. Il s'agit de Mohamed Lahbabi, président de la Confédération des Syndicats des pharmaciens du Maroc (CSPM), Mounir Tadlaoui, secrétaire général de la Fédération des Syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM), et Najia Rguibi, pharmacienne exerçant à Casablanca et consultante en santé. Aucun représentant des Conseils de l'Ordre n'a pris part à cette émission. Tout au long de l'émission, les auditeurs ont eu droit à un plaidoyer du représentant de la FNSPM qui ne semble nullement dérangé par la situation que vivent les Conseils de l'Ordre. Bien au contraire, ce pharmacien de la wilaya de Rabat estime que les élections des Conseils régionaux ne doivent avoir lieu qu'après la mise en place de la régionalisation des Conseils de l'Ordre. Les deux autres pharmaciens ayant pris part à cette émission, et qui sont également favorables à la régionalisation des Conseils, estiment qu'il n'est pas normal que les Conseils n'organisent pas leurs élections conformément au Dahir portant Loi 1-75-453 du 17 décembre 1976. Ces deux pharmaciens de Casablanca ont étayé leurs propos en expliquant que le report des élections ordinales porte préjudice au fonctionnement des Conseils qui ont des prérogatives étendues dont la plus importante est la régulation. Ce blocage impacte aussi le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et touche, de ce fait, toutes les composantes du secteur pharmaceutique. Les pharmaciens sont aujourd'hui en droit de se poser des questions sur la légitimité de conseillers dont les mandats sont échus depuis au moins quatre ans, d'autant plus que ces conseillers sont censés donner leur avis sur tous les projets de textes de loi, y compris celui de la régionalisation. On ne peut pas, non plus, continuer à nier l'évidence : seule une poignée de pharmaciens fait la pluie et le beau temps au sein de la profession, et ça ne date malheureusement pas d'aujourd'hui. En effet, les Conseils de l'Ordre connaissent des dysfonctionnements depuis au moins deux décennies. D'ailleurs, les bureaux qui sont actuellement à la tête de ces organismes ont été élus après un blocage des Conseils régionaux qui a pris fin après leur dissolution en 2015. Lors des dernières campagnes électorales, les élus siégeant actuellement aux instances ordinales avaient promis aux pharmaciens monts et merveilles ! Malheureusement et comme dit le dicton français : «Chassez le naturel, il revient au galop». Depuis que ces officinaux ont pris possession des Conseils régionaux en 2015, aucune élection des Conseils n'a été organisée. En quelque sorte, nous assistons à une «hibernation ordinale». À titre d'exemple, le Conseil régional des pharmaciens d'officine du Nord n'a pas tenu de réunion statutaire depuis le 31 août 2019 ! Certes, il est facile de critiquer l'administration et de décrier le Dahir de 1976 en le rendant responsable de tous nos maux, mais est-ce qu'on est sûr que nos problèmes proviennent uniquement de ce texte ? Rien n'est moins sûr ! Le problème semble bien plus complexe qu'on veut nous faire croire. Tant que la mauvaise foi et les divisions continueront à régner en maître absolu, et tant que nos élus, plus ou moins légitimes, ne placent pas l'intérêt de la profession au-dessus de toutes les considérations, l'anarchie et le désordre ont de beaux jours devant eux ! En attendant la mise en place de vrais garde-fous pour éviter ces éternels blocages, on continuera à fredonner la célèbre chanson de Dalida et d'Alain Delon :

Paroles, paroles Caramels, bonbons et chocolats…